ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 51 du décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussignė(e).
Mme/M.:
Né(e) le :
Demeurant:
certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :
Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionne
d'enseignement et de formation
[] Déplacements pour des consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ou pour l'achat de produits de santé
[] Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables
ou précaires ou pour la garde d'enfants
[] Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant
[] Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative
[] Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
[] Déplacements liés à des transits pour des déplacements de longues distances
[] Déplacements brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie
Fait à :
Le : à : (Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)
Signature:

Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.